

DIPLOME UNIVERSITAIRE APPROCHE DU HANDICAP PSYCHIQUE DE L'ENFANT DE L'ADOLESCENT ET DE L'ADULTE (UNE ANNEE)

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Professeur Isabelle JALENQUES

Service de Psychiatrie A – CHRU Gabriel Montpied – 58 Rue Montalembert – 63003 Clermont-Ferrand Cedex 1
 E-Mail : ijalenques@chu-clermontferrand.fr

PUBLICS CONCERNES :

Formation initiale : Etudiants en chirurgie dentaire, pharmacie, kinésithérapie, psychologie et cadre de santé ayant au minimum validés le niveau M1.

Formation continue : Docteurs en chirurgie dentaire, pharmaciens, kinésithérapeutes, psychologues, cadres de santé, IDE (ayant au moins 2 ans d'exercice professionnel).

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

L'objectif de cette formation est d'acquérir des connaissances concernant :

- Les manifestations du handicap psychique de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.
- Les répercussions familiales et institutionnelles du handicap psychique.
- Les particularités de la relation avec les patients ayant un handicap psychique aux différents âges de la vie.
- Les modalités de prises en charge mises en œuvre pour les personnes avec handicap psychique.
- Les relations avec les familles de personnes ayant un handicap psychique.
- Les structures de prise en charge.
- Les dispositions légales existantes.

PROGRAMME ET CALENDRIER : 34 H

Intitulés Unités d'Enseignement (UE) et Eléments Constitutifs (EC)	Nombre d'heures	Dates
Handicap psychique – Définitions – Enjeux	3 h 30	12 janvier 2018
Clinique des troubles mentaux générateurs de handicap chez l'enfant et chez l'adolescent, et principes de prise en charge	8 h 30	26 janvier 2018
Prise en charge	4 h	2 février 2018
Autisme de l'enfant	1 h 30	
Autisme chez l'adulte	1 h 30	
Handicap psychique et famille	1 h	23 mars 2018
Handicap psychique et pathologies psychiatriques	4 h	16 mars 2018
MDPH	3 h 30	23 mars 2018
Insertion – Vie sociale – Vie professionnelle	4 h	4 mai 2018
Analyse des pratiques professionnelles	2 h 30	

CONDITIONS DE VALIDATION DU DIPLOME :

- Contrôle continu : Présence obligatoire aux enseignements
- Validation d'un mémoire écrit.

RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES : 25 personnes maximum

Renseignements pédagogiques : Pr Isabelle JALENQUES - **E-mail** : ijalenques@chu-clermontferrand.fr

Candidatures : Merci de télécharger le dossier de candidature en suivant le lien <http://medecine.uca.fr/actualites-et-formation/unite-mixte-de-formation-continue-en-sante/> ☎ 04-73-17-79-36 / E-Mail : umfcs.medpha@uca.fr

⇒ Toute candidature doit faire l'objet d'un dossier remis auprès de l'U.M.F.C.S.

⇒ En cas de validation pédagogique de votre candidature, l'U.M.F.C.S. vous fera parvenir un dossier d'inscription.

COUT DE LA FORMATION 2017/2018 :

Formation initiale (Etudiants) : 750 €

Reprise d'Etudes (Financement à titre individuel – Sans conventionnement) : 750 €

Formation continue (Prise en charge – Donne lieu à une convention de formation professionnelle) : 1 450 €